

L'INFORMATEUR MASSONNAIS

Beaucoup
passionnément
... à la folie!



JUILLET | AOÛT

ÉTÉ 2020



SOMMAIRE

- 2 ADMINISTRATION & COMMUNICATIONS
- 4 URBANISME & ENVIRONNEMENT
- 5 TRAVAUX PUBLICS
- 6 SÉCURITÉ INCENDIE & CIVILE
- 9 LOISIRS, ÉVÉNEMENTS & CULTURE
- 12 NOUVELLES DE VOS ORGANISMES

PAGE 7



**CAHIER SPÉCIAL
ENVIRONNEMENT**

MOT DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une immense fierté que je vous annonce que nous avons reçu une aide financière de 500 000 \$ de la part du gouvernement provincial, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, pour la réfection d'un tronçon du chemin Guénette. Nous faisons partie des quelques villes privilégiées à avoir reçu cette subvention maximale dans la région. Je tiens à remercier la députée de Bertrand et ministre des Relations internationales et de la Francophonie, madame Nadine Girault, ainsi que son équipe qui a su nous écouter et qui grâce à son gouvernement nous a aidé à obtenir cette aide si précieuse et importante pour notre petite localité. Je tiens également à remercier les directeurs des travaux publics passés et présent qui ont tous travaillé à l'obtention de cette subvention, c'est-à-dire messieurs Joël Houde, Yvon Couillard et Claude Gagné ! Quel beau travail !

Je tiens à vous assurer que notre équipe est en constante vigie quant à l'évolution des directives gouvernementales pour l'ouverture progressive de nos infrastructures et services municipaux tant convoités. Dès que nous recevons des autorisations en la matière, nous nous empressons de mettre en place les mesures d'hygiène nécessaires vous permettant de fréquenter, à nouveau, vos lieux publics préférés.

Nous sommes privilégiés de pouvoir vivre dans un si bel et vaste environnement où l'on peut profiter de la nature et du grand air, et ce, même en temps de pandémie. Soyez prudents, respectez les mesures d'hygiène, mais surtout, profitez de la belle saison !



Gisèle Dicaire

GISÈLE DICAIRE
Mairesse et présidente de l'Agglomération
de Sainte-Marguerite-Estérel

450 228-2543, poste 227
gdicaire@lacmasson.com



FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux de l'hôtel de ville et du garage municipal seront fermés à l'occasion du jour férié suivant :



FÊTE NATIONALE DU CANADA

Vendredi 3 juillet 2020



CONGÉ D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS SUR LES TAXES MUNICIPALES

Dans le contexte exceptionnel apporté par la crise sanitaire, les membres du Conseil de ville sont heureux d'apporter un soutien supplémentaire aux contribuables en allégeant leur fardeau fiscal en suspendant les taux d'intérêt et pénalités liés au retard dans le paiement des comptes de taxes, et ce, à compter du 1^{er} avril 2020 et jusqu'à nouvel ordre de la part du Conseil.

Il est à noter que les dates d'échéance des prochains versements pour le paiement du compte de taxes demeurent les mêmes, soit le 9 JUILLET, le 3 SEPTEMBRE et le 5 NOVEMBRE 2020. Nous encourageons les citoyens qui ne sont pas touchés financièrement par la pandémie à acquitter leurs paiements, selon les échéanciers actuellement en vigueur.

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 15 juin dernier, madame Gisèle Dicaire, mairesse et présidente de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel, a fait la lecture des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de l'Agglomération et de la Ville pour l'exercice financier qui s'est terminée le 31 décembre 2019.

Nous vous invitons à consulter ce rapport sur notre site Web, sous la section Ma ville | Budget.

SÉANCES DU CONSEIL

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 20 juillet 2020, 19 h

Lundi 17 août 2020, 19 h

Consultez le calendrier complet des séances et les procès-verbaux sur notre site Web, sous la section Ma ville | Séances du conseil.

RESTEZ INFORMÉS AVEC SOMUM



La Ville a parfois besoin de rejoindre rapidement les citoyens, notamment lorsqu'il s'agit de questions de sécurité civile ou d'eau potable. Pour ce faire, nous utilisons le logiciel téléphonique SOMUM qui permet d'envoyer des appels ou des courriels de façon automatisée aux citoyens.

POUR VOUS INSCRIRE

Consultez notre site Web, sous la section Services aux citoyens | Inscription à SOMUM.



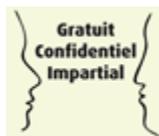
LANCEMENT DU PLAN D'ACTION POLITIQUES FAMILLES ET AÎNÉS

En mai dernier, la Ville a dévoilé son plan d'action 2020-2024 qui est le résultat d'un travail collectif visant la révision de ses politiques familles et aînés. Le plan vise à adapter les infrastructures et les services municipaux, afin de répondre aux besoins des familles et des aînés et d'améliorer leur qualité de vie sur son territoire.

Coordonnée par la MRC des Pays-d'en-Haut, la Politique des Familles et des Aînés est le fruit d'une collaboration ancrée dans notre communauté et d'une volonté partagée d'assurer un cadre de vie favorisant l'épanouissement des familles et des aînés. Le plan d'action cible les objectifs et les actions concrètes qui seront mis en place par la Ville et ses partenaires, durant les cinq prochaines années.

Vous pouvez consulter le plan d'action détaillé sur notre site Web, sous la section Ma ville | Politiques et plans d'action.

SERVICE DE MÉDIATION ET DE RÉOLUTION DE CONFLITS



Vous vivez une situation de conflit? Avec un voisin, un collègue, un employeur, un commerçant, une association ou un de vos proches? Sans attendre, communiquez avec une médiatrice expérimentée. Ce service est gratuit pour tous les résidents de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

INFORMATION :

mediation.stemarguerite@gmail.com | 514 476-7261

COUP DE CHAPEAU AU PERSONNEL DE LA VILLE

Nous tenons à remercier chaleureusement notre équipe municipale qui, au gré de la pandémie de la COVID-19 a su s'adapter rapidement aux nombreuses mesures et directives imposées par les autorités gouvernementales. Nous sommes heureux d'avoir maintenu, de façon continue et ininterrompue, l'ensemble de nos services à distance, en plus d'avoir offert des services sociocommunautaires en ce temps de COVID-19. Nous avons la chance d'avoir de vastes aménagements qui nous ont permis de maintenir tous nos employés en service et en sécurité sur les lieux de travail, et ce, pour répondre aux demandes et besoins de notre collectivité. Nos employés ont toujours été présents pour les citoyens, afin de leur offrir les services auxquels ils ont droit, grâce à un mode de travail hybride (bureau et télétravail) et aux mesures d'hygiène mis en place. La pandémie nous a imposé la refonte de certaines de nos méthodes de travail. Ces changements s'avèrent positifs et efficaces et seront maintenus, afin d'améliorer, de façon continue notre offre de services à la population.



LA VILLE FÉLICITÉE POUR SES PROCÉDURES AU DÉBARCADÈRE

Au cours d'une formation régionale, notre procédure concernant le contrôle et le lavage des embarcations nautiques a été citée à titre d'exemple pour la prévention de l'invasion du myriophylle à épi. Nous sommes fiers de mettre en place les mesures nécessaires, afin de protéger nos lacs de cette plante aquatique envahissante et nuisible.

POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE SUR CETTE ESPÈCE

Nous vous invitons à consulter notre site Web, sous la section Services aux citoyens | Environnement.



PENSONS LOCAL!

Nous vous invitons à favoriser l'achat local auprès de nos commerces et entreprises d'ici. Votre soutien et vos gestes sont importants, ils contribueront à participer au rayonnement de notre Ville et à la relance de l'économie québécoise à la suite de cette période particulière. *Ensemble, pensons local!*

DÉCOUVREZ LE RÉPERTOIRE DES COMMERCE OUVERTS DANS LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

www.lespaysdenhaut.com/consommez-local



SERVICES À DISTANCE PERMIS ET CERTIFICATS

La Ville favorise actuellement les services à distance avec les citoyens en raison de la pandémie. Nous vous invitons donc à privilégier les communications téléphoniques et courriels aux rendez-vous en personne, le temps que la situation se rétablisse. Vous pouvez envoyer vos formulaires et plans par courriel, afin que vos dossiers soient traités rapidement. Il est également possible de déposer vos documents bien identifiés dans la boîte aux lettres située à gauche de la porte principale de l'hôtel de ville. Notez que les délais pour l'obtention de certains services pourraient être plus longs qu'à l'habitude en raison des mesures d'hygiène à respecter. Nous vous remercions de votre patience et compréhension.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
sec-urb@lacmasson.com | 450 228-2543, poste 232



HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

L'horaire de l'Écocentre est modifié jusqu'à nouvel ordre. Nous vous invitons à consulter notre site Web sous la section Services aux citoyens | Écocentre pour connaître les mesures et les consignes d'hygiène qui sont mises en place.

 **HORAIRE**
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
9 h à 16 h

ÉCOCENTRE :
245, chemin Masson (Garage municipal)
450 228-2444, poste 3



ANNULÉES

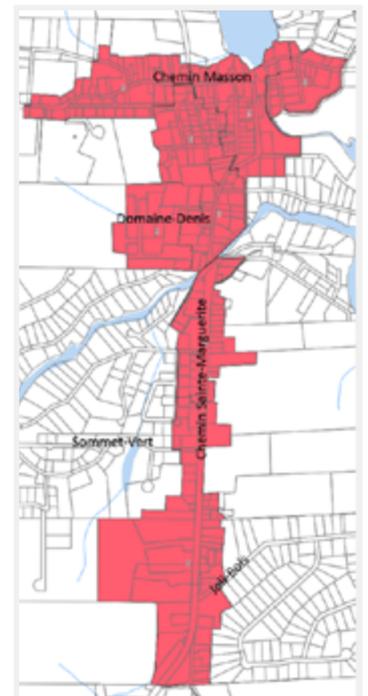
VENTES DE GARAGE ANNULÉES

Prenez note que les ventes de garage sont malheureusement annulées jusqu'à nouvel ordre, étant donné le contexte actuel lié à la COVID-19.

PIIA DU CENTRE-VILLE VILLAGEOIS

Depuis la refonte réglementaire adoptée en 2018, la zone du centre du village est désormais assujettie à un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale). Certains travaux doivent donc obligatoirement être étudiés et acceptés par le comité consultatif en urbanisme (CCU) et entérinés par le conseil sans quoi les travaux ne peuvent être exécutés. Les travaux assujettis sont les suivants :

1. Construction d'un nouveau bâtiment principal
2. Agrandissement d'un bâtiment existant
3. Reconstruction d'un bâtiment démolé
4. Tous travaux visant le remplacement ou la modification de la couleur du revêtement extérieur
5. La construction ou la modification d'une enseigne



Il est évident que la procédure est un peu plus exigeante qu'à l'habitude, mais l'objectif est d'améliorer à long terme le cadre bâti de notre village, car celui-ci est la vitrine principale de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

Si vous avez des questions au sujet du PIIA ou si vous souhaitez effectuer des travaux, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement.



ENTRETIEN ESTIVAL

Le Service des travaux publics procède durant la saison estivale à la réalisation de divers travaux d'entretien tels que le balayage de rues, l'épandage d'abat-poussière, le rechargement granulaire des chemins en gravier, le lignage des rues, le scellement de fissures sur l'asphalte et l'installation de glissières de sécurité. De plus, l'entretien des fossés et ponceaux sera effectué sur plusieurs rues, au besoin des ponceaux seront remplacés. Nous vous invitons donc à être vigilants, lorsque des travaux sont effectués. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.



TRAVAUX EN COURS SUR LE CHEMIN GUÉNETTE

Transports
Québec

La troisième et dernière phase des travaux routiers est en cours sur le chemin Guénette (entre la rue du Guépard et la rue du Lac de la Roche). Les travaux de réfection de tronçons se dérouleront du **lundi au vendredi, de 7 h à 17 h 30, jusqu'au vendredi 17 juillet 2020 inclusivement**. Notez que le chemin sera fermé complètement à la circulation le jour pour permettre le remplacement des ponceaux et qu'il sera ouvert à la circulation sur une voie après les heures normales de travail et la fin de semaine.

Merci d'être attentifs à la signalisation routière qui est installée. Nous nous excusons des inconvénients que cette situation peut vous occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Enfin, la Ville tient à remercier chaleureusement le gouvernement du Québec pour son aide financière substantielle de 500 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) qui a permis la réalisation de ces travaux, soit la réfection d'un tronçon du chemin Guénette.



NOUVELLES RESTRICTIONS DES LIMITES DE CHARGES

À la suite d'une évaluation de la capacité portante du pont situé sur le chemin de Val-David, au-dessus de la décharge du lac Saint-Louis, à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le ministère des Transports a imposé de nouvelles restrictions quant aux limites de charges permises sur cette structure, depuis mai dernier. Les limites de charges maximales sont dorénavant les suivantes :

- 20 tonnes pour un camion d'une seule unité (camion porteur);
- 32 tonnes pour un camion semi-remorque;
- 42 tonnes pour un train routier.

Le Ministère remercie les usagers de la route de leur précieuse collaboration. Les nouvelles limites de charges permettront de protéger certains éléments de la structure contre une dégradation prématurée.



VOUS REMARQUEZ UN LAMPADAIRE DÉFECTUEUX?

Si vous remarquez un lampadaire défectueux, vous pouvez signaler le bris en fournissant le nom de la rue où il se situe et le numéro du poteau d'Hydro-Québec (enseigne orange) qui y est associé au Service des travaux publics à tp@lacmasson.com.

VOTRE NUMÉRO CIVIQUE EST-IL VISIBLE DE LA RUE?

En 2018, le Service de sécurité incendie et civile a réalisé le recensement de l'affichage des numéros civiques sur notre territoire. Près de 500 numéros étaient illisibles, manquants ou cachés par des branches d'arbres. Nous vous rappelons qu'il est essentiel que votre adresse soit bien visible, car si une équipe doit intervenir lors d'une urgence (pompiers, ambulanciers ou policiers), il est important qu'elle puisse repérer votre adresse facilement afin d'assurer votre sécurité. **Merci de vérifier que votre numéro civique soit bien visible de la rue.**



PERMIS DE BRÛLAGE

Nous vous rappelons que vous devez vous procurer un permis de brûlage, si vous souhaitez réaliser des feux extérieurs. Une fois délivré, le permis sera valide pour une période de six mois de la même année civile. Toutefois, si l'indice de feu est ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ ou EXTRÊME, les permis de brûlage sont suspendus et il est interdit, pour tous, d'allumer un feu même dans un foyer conforme.

VOUS TROUVEREZ LE FORMULAIRE À REMPLIR AU :

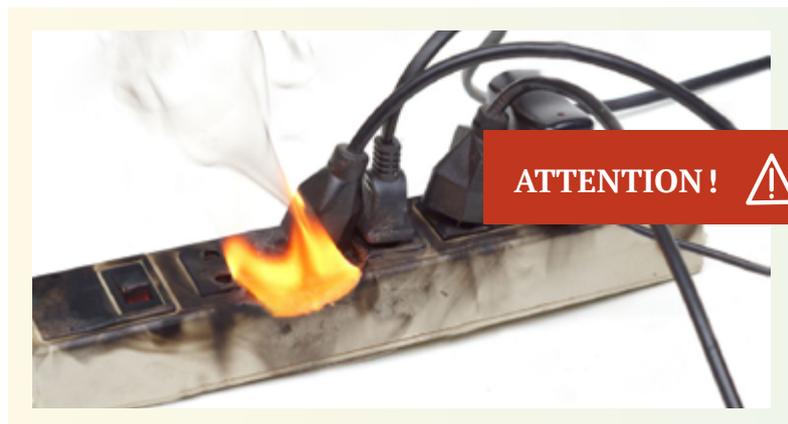
www.lacmasson.com, sous la section Services aux citoyens | Permis et certificats.

ATTENTION À LA SURCHARGE DE VOS PRISES ÉLECTRIQUES

Attention à ne pas surcharger vos prises électriques, ni même vos barres de tensions. Ce rappel sur les prises peut sembler évident, mais cette négligence est encore une cause d'incendie assez courante. Les installations électriques temporaires ou permanentes représentent des risques d'incendie importants. Soyez prudents.

CONSEILS

- Évitez d'utiliser un adaptateur à prises multiples sur le même circuit.
- N'enlevez pas la mise à la terre d'une fiche d'alimentation.
- N'utilisez pas de clous ou d'objets métalliques pour suspendre les rallonges et n'y faites pas de nœuds.
- Ne dissimulez pas de rallonges sous les tapis.
- N'utilisez pas les rallonges de façon permanente.
- Ne raccordez jamais plusieurs rallonges bout à bout.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Notez que les feux d'artifice ne sont pas autorisés, à moins d'une autorisation du Service de sécurité incendie.

INFORMATION

Pierre Tessier | si@lacmasson.com | 450 228-2543, poste 229



UTILISATION DE L'EAU POTABLE DE LA VILLE

L'eau potable de notre aqueduc municipal est une ressource précieuse. Découlant de ce fait et en accord avec le plan d'action de notre politique environnementale, la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson tient à vous rappeler certaines normes en lien avec le règlement # 91-2015 concernant l'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution municipal.

NOUVELLE PELOUSE ET NOUVEL AMÉNAGEMENT

Il est permis d'arroser tous les jours de 20 h à 23 h, une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. Toutefois, prenez note que les propriétaires devront obtenir un certificat d'autorisation auprès de la Ville indiquant la date de début et de fin de l'arrosage. Le permis doit être affiché à un endroit apparent pendant cette période. Enfin, l'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

VÉHICULES, ENTRÉES D'AUTO-MOBILES, TROTTOIRS, RUES, PATIOS OU MURS EXTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT



Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que deux fois par année soit une fois entre le 1^{er} avril et le 15 mai et une seconde fois entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre ainsi que lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Notez qu'il est strictement interdit, en tout temps, d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs. Merci de votre collaboration.

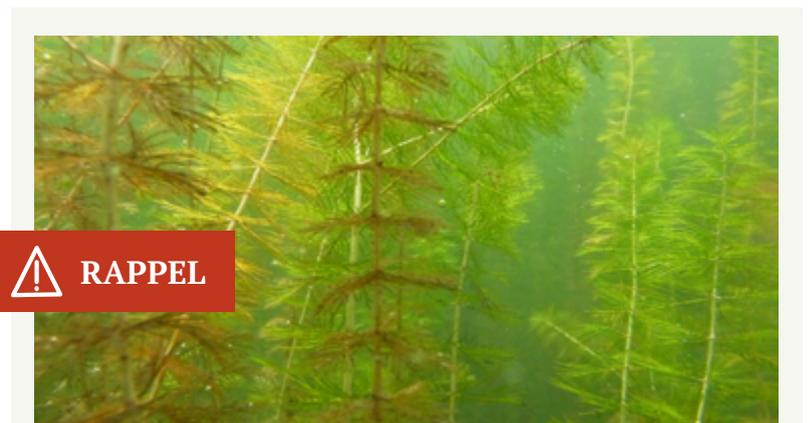


PÉRIODES D'ARROSAGE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants :

- a) un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair ;
- b) un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.



LUTTE AUX PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le lac Masson sera encore cette année caractérisé avec l'étude annuelle des 4 lacs. L'effort de guerre se poursuit en 2020, afin de préserver notre richesse naturelle, nos lacs et cours d'eau. Ainsi, n'oubliez pas de faire nettoyer vos embarcations avant de les mettre à l'eau ! La moindre infiltration d'une plante exotique peut ruiner un lac, et ainsi faire diminuer la valeur des propriétés qui y sont situées.

PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

La Ville poursuit ses objectifs liés au plan d'action de sa Politique environnementale. Notamment, la mise en place du projet d'installation d'une borne de recharge électrique 240 V pour les véhicules électriques qui sera située à l'hôtel de ville. De plus, une cinquantaine de pommes de douches à faible débit ont été offertes en prix de présence à la journée Vert Nature qui a eu lieu le 20 juin dernier. D'ailleurs, des plans de légumes et de fines herbes ont été distribués lors de cette belle journée environnementale. Merci de votre participation !



POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

La Ville a adopté une politique pour offrir des subventions liées à l'achat de couches lavables. L'aide financière peut aller jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant à l'achat d'un minimum de 20 couches lavables pour chaque enfant âgé de moins de 12 mois.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Être résident de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.
- Avoir un enfant âgé de moins de 12 mois.
- Présenter la facture d'achat d'un lot neuf d'un minimum de 20 couches lavables.
- Présenter la demande dans un délai de six mois à compter de la date d'achat.
- Présenter une photocopie du certificat ou de la déclaration de naissance de l'enfant.
- Présenter une preuve de résidence.
- Remplir le formulaire « Demande d'aide financière pour l'achat de couches lavables ».

Vous trouverez ce formulaire sur notre site Web, sous la section Ma Ville | Politiques et plans d'action.



RACCORDEMENT DES SENTIERS DU GALAIS AUX SENTIERS D'ESTÉREL

La Ville travaille actuellement sur le projet de raccordement de ses sentiers avec ceux d'Estérel. Une demande de certificat d'autorisation a été déposée au ministère concerné, pour l'approbation du projet. Nous pourrions alors commencer la première phase des travaux. À terme, le projet permettra le raccordement des sentiers jusqu'au P'tit Train du Nord situé à Sainte-Adèle. Les citoyens et villégiateurs pourront alors profiter pleinement de ces magnifiques espaces verts réaménagés.



L'ÉCOCENTRE, CARREFOUR ENVIRONNEMENTAL MUNICIPAL

L'Écocentre est un site qui permet de récupérer ou de revaloriser différentes matières résiduelles comme les appareils électroniques, les métaux et pièces automobiles, les résidus domestiques dangereux, les résidus verts, les huiles usagées, des glycols (antigels), etc. Le service est offert gratuitement aux citoyens de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. N'hésitez pas à venir déposer vos produits.

Vous trouverez la liste complète des matières acceptées sur notre site Web, sous la section Services aux citoyens | Écocentre.

Tri des produits électroniques en vertu de l'accord avec ARPÉ
Écocentre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Classe 1- Ordinateurs	Classe 2- Dispositifs d'affichage	Classe 3- Autres produits
<ul style="list-style-type: none">❖ Ordinateurs portables❖ Ordinateurs de bureau 	<ul style="list-style-type: none">❖ Dispositifs d'affichage 	<ul style="list-style-type: none">❖ Périphériques d'ordinateur/ consoles jeux vidéo❖ Téléphones conventionnel et répondeurs téléphoniques❖ Appareils cellulaires et téléavertisseurs❖ Imprimantes, numériseurs, télécopieurs❖ Systèmes audio/vidéo de localisation pour véhicules❖ Cinéma maison 

➤ Veuillez consulter la liste détaillée des produits visés par catégories au www.recyclerMEselectroniques.ca/qc

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES



PLAGE MUNICIPALE ET TERRAIN DE TENNIS

HORAIRE – ÉTÉ 2020



Du 20 juin au 30 août
Tous les jours, de 10 h à 18 h
Fermée en cas de pluie
Ouverte le 5, 6 et 7 septembre de 10 h à 18 h



414, rue du Baron-Louis-Empain

Mesures – COVID-19

Afin de suivre les directives de la santé publique, des mesures d'hygiène seront à respecter et un nombre limité de visiteurs pourront fréquenter la plage pour respecter les mesures de distanciation sociale. Notez que selon les directives des autorités gouvernementales, la situation peut évoluer au cours de l'été.

Notez que des installations sanitaires seront présentes sur les lieux, celles-ci seront nettoyées régulièrement. Il est cependant nécessaire d'apporter votre eau. De plus, les chiens ne sont pas autorisés, il n'est pas permis de fumer ou consommer de l'alcool sur place et les barbecues portatifs sont interdits. Enfin, les dernières analyses de la qualité de l'eau effectuées par le programme ministériel Enviro-plate indiquent que la plage est classée dans la catégorie A - Excellente. Bonne baignade à tous !

TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis sera ouvert, tous les jours, de 10 h à 18 h, du 20 juin au 30 août inclusivement.

Des consignes d'hygiène seront également à respecter :

- Maximum de deux personnes sur le terrain
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres
- Utilisez votre équipement personnel
- Lavez ou désinfectez vos mains avant et après avoir joué
- Ne pas toucher le filet et ne pas rester sur le terrain, lorsque vous avez terminé votre joute.

Aucune réservation n'est requise. Premier arrivé, premier servi. Merci de votre collaboration !



PARCS ET SENTIERS

Les sentiers et parcs, dont les modules de jeux, sont ouverts pour la saison estivale. Nous vous demandons de respecter les consignes de la santé publique concernant les mesures d'hygiène, de respecter la distanciation sociale et de ne pas utiliser nos installations si vous présentez des symptômes de la COVID-19.



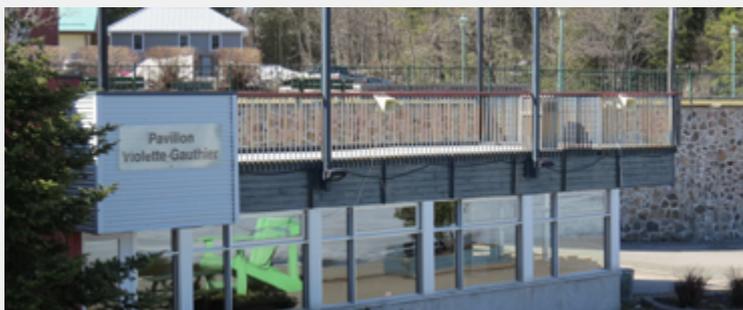
MARCHÉ PUBLIC DU LAC-MASSON

Nous sommes heureux d'annoncer que le marché public sera de retour à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ! Du 26 juin au 4 septembre, le marché sera ouvert tous les vendredis, de 14 h à 18 h. Venez découvrir des produits locaux et encourager les producteurs et transformateurs d'ici. Vous y trouverez un choix de produits maraîchers fraîchement cueillis, des viandes et des plats cuisinés, des fruits de saison et divers petits délices à goûter.

N'oubliez pas d'apporter votre sac à provisions. Prenez note que des consignes sanitaires seront mises en place, afin de respecter les mesures d'hygiène exigées et d'assurer la sécurité de tous. Merci de votre précieuse collaboration !

À l'angle de la rue des Pins
et du chemin Masson





HORAIRE D'OUVERTURE DU DÉBARCADÈRE

Le débarcadère sera ouvert du 3 mai au 17 octobre 2020, avec contrôle d'accès. Toutes les embarcations doivent avoir une vignette pour la mise à l'eau et le lavage des embarcations est obligatoire. Vous trouverez la réglementation complète sur notre site Web, sous la section Services aux citoyens | Débarcadère.



HORAIRE

Du 7 juin au 15 août

Surveillance 7 jours sur 7 : de 9 h à 21 h

Du 16 août au 17 octobre

Surveillance 7 jours sur 7 : de 9 h à 18 h

Du 18 octobre au 31 octobre - SORTIES SEULEMENT :

Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 17 h

70, chemin Masson (Pavillon Violette-Gauthier)
450 228-3525

STATION DE LAVAGE

Dans le contexte de la COVID-19, l'horaire de la station de lavage est modifié jusqu'à nouvel ordre. Notez que le lavage demeure obligatoire avant la mise à l'eau de tout type d'embarcation.



HORAIRE

Mardi, jeudi, vendredi et samedi

De 9 h à 16 h

Lundi, mercredi et dimanche

Sur appel, de 9 h à 16 h, au 450 712-5783

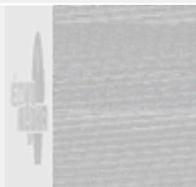
245, chemin Masson (Garage municipal)
Libre-service et gratuit

LOCATION DE PLANCHES À PAGAIE

Cet été, la location de planches à pagaie sera encore une fois offerte au débarcadère.

POUR PLUS D'INFORMATION

Veuillez communiquer directement avec l'équipe d'Écho Aloha à info@echoaloha.com ou au www.echoaloha.com.



BIBLIOTHÈQUE



HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La Ville a mis sur pied un plan d'action, afin de pouvoir servir à nouveau ses lecteurs, et ce, de façon sécuritaire tant pour les abonnés que pour la responsable de la bibliothèque. Depuis le 9 juin dernier, le service de prêt sans contact est donc offert par la bibliothèque.

Nous vous invitons à consulter notre site Web, sous la section Culture et loisirs | Bibliothèque, afin de connaître la procédure pour le prêt sans contact, ainsi que les horaires de cueillette et de réservation. Notez que les directives de la santé publique évoluent rapidement, donc nos horaires et notre fonctionnement pourront changer dans les semaines à venir.

Restez à l'affût en visitant régulièrement notre site Web.



HORAIRE

Les mardis

10 h 30 à 12 h – 13 h à 17 h 30

Les jeudis

10 h 30 à 12 h – 13 h à 15 h

INFORMATION

biblio@lacmasson.com | 450 228-4442
4, rue des Lilas

LIVRES ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

Nous vous rappelons que les livres, revues et ressources numériques sont toujours disponibles gratuitement sur www.mabiblioamoi.ca. N'hésitez pas à les consulter sur le site.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2020 : JOUE LE JEU!

Le Club de lecture sera exclusivement en ligne cet été. Plusieurs activités seront offertes aux participants, dont des capsules vidéo animées par l'auteur et l'illustrateur du Club!

POUR VOUS INSCRIRE OU VOUS INFORMER SUR LE CLUB :

Rendez-vous sur leur site Web au www.clubdelecturetd.ca/a_propos_du_club



COUPS DE CŒUR DES ABONNÉS

Vous êtes invités à nous faire part de vos coups de cœur littéraires à biblio@lacmasson.com. Nous pourrions ensuite partager ceux-ci sur notre page Facebook. Enfin, vos suggestions de livres sont également les bienvenues! Cela influencera l'achat de nos nouveautés.

Bonne lecture!

À GO, ON LIT!

À GO, on lit est un mouvement lancé dans toutes les régions du Québec pour donner le goût de la lecture aux jeunes entre 14 et 20 ans. La plateforme permet entre autres aux participants de connaître leur goût littéraire et de leur offrir des suggestions en fonction de leurs intérêts.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Visitez le site Web www.agol.ca et la page Facebook : www.facebook.com/AGOonlit/



Une plateforme qui rassemble les heures du conte virtuelles et audio pour le plus grand plaisir des enfants!



Contes enregistrés



Contes en direct



Contes audio et balados

L'HEURE DU CONTE SE POURSUIT EN LIGNE!

Découvrez la plateforme www.heureduconte.ca.

Un site qui propose un inventaire des heures du conte disponibles pour écoute en différé, un calendrier d'heures du conte en direct ainsi que des balados et livres audio pour enfants.

Nous espérons que vous y ferez de belles découvertes, bonne écoute!

CLUB OPTIMISTE LAC MASSON

En cette période de pandémie, le bénévolat devient plus difficile à appliquer, néanmoins, voici nos réalisations du mois de juin :



- Une formule virtuelle a été développée pour les cours de yoga à l'école Mgr Lionel-Scheffer, cela a été apprécié par les enfants, les professeurs et les membres du Club Optimiste.
- Nous avons continué d'encourager le programme « Soutien au comportement positif » et deux vélos ont été tirés parmi les élèves participants.
- Le Club Optimiste a offert à chaque professeur de faire tirer un jeu de société, parmi les enfants de sa classe, afin de rejoindre l'ensemble des enfants de l'école, dont ceux qui ne fréquentaient pas l'école ce printemps.
- Une belle activité «Un zoo la nuit» au zoo de Granby avait été prévue pour nos finissants de 6^e année. Malheureusement, cette activité a été annulée.

Dès que possible, le Club Optimiste aimerait organiser une rencontre avec les élèves en dehors du cadre scolaire. Nous ne voulons pas perdre contact avec cette belle jeunesse! Le Club Optimiste profite de l'occasion pour souhaiter un bel été à tous les enfants et à leur famille.

À bientôt!

INFORMATION :

Danielle Poirier, présidente
poirier328@gmail.com | 450 560-2769

COOP SANTÉ

Comme vous le savez, la COVID-19 a mis le Québec sur pause. Toutefois, des organismes ont continué leur travail pour répondre aux besoins essentiels de la population, dont votre coopérative.



Nos médecins se sont rapidement adaptés à cette nouvelle réalité, par l'entremise des rendez-vous téléphoniques et nos secrétaires en poste ont su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Rien n'est parfait, mais nous pouvons dire que l'équipe était des plus motivées pour assurer le maintien des services.

La coopérative veut s'assurer que les utilisateurs et le personnel soient en sécurité en respectant les consignes émises par la santé publique. Il est important plus que jamais que nous conservions l'accès à nos médecins, ainsi lorsque vous vous présentez à la coopérative, nous vous demandons de respecter ces consignes :

- Lavage des mains en entrant et en sortant de la coopérative.
- Un maximum de 4 personnes dans la salle d'attente est autorisé.
- Seule la personne ayant un rendez-vous est autorisée dans la salle d'attente.
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres.
- Si vous avez des symptômes, ne pas vous présenter à la coopérative.

Merci de votre collaboration !

INFORMATION :

450 228-3100 | www.macoopsantesme.org

TRANSPORT LAURENTIDES

En 2019, le service de taxibus a relié 391 fois la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et la Ville de Sainte-Adèle. Le tarif est de 5 \$ par passage. **Osez le transport collectif!**

INFORMATION :

1 877 604-3377 | www.linter.ca



ASSOCIATION DE LA RIVIÈRE DONCASTER

SURVEILLEZ LES CRUES DE LA RIVIÈRE DONCASTER

Depuis quelques années, la rivière Doncaster connaît des crues anormalement élevées, particulièrement au printemps lors de la fonte rapide des neiges, et parfois même en hiver, à la suite d'averses importantes de pluie. Du frasil et des embâcles se forment alors, faisant sortir la rivière de son lit. L'inondation des berges et des terrains peut avoir des conséquences importantes : érosion des berges ; mortalité de plusieurs arbres ; transport de divers articles indésirables (bouteilles, bidons, arbres, etc.).

Si vous pensez devoir abattre des arbres morts, renforcer vos berges, réparer vos escaliers, quais ou autres éléments, n'oubliez pas de le faire avec diligence tout en respectant l'environnement. Si vous avez besoin d'information à ce sujet, le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville pourra vous conseiller et vous guider pour vos travaux.

Enfin, si vous êtes témoin d'événements préoccupants, n'hésitez pas à nous contacter.

INFORMATION :

info@associationrivieredoncaster.com

450 228-1127

www.associationrivieredoncaster.com



REGROUPEMENT DES LACS ET DES COURS D'EAU DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON (RDL)



Il n'y a pas que la COVID-19 qui tente de nous envahir, le myriophylle à épi est toujours à nos portes.

Soyez vigilant et ne le laissez pas entrer. Les consignes, on ne les répétera jamais assez, seule la prévention peut nous éviter d'être envahis. À la sortie d'un plan d'eau et avant d'en visiter un autre, l'embarcation et le matériel nautique doivent être inspectés, nettoyés et séchés.

Nous vous invitons à consulter le guide concernant le myriophylle à épi et la brochure environnementale intitulée « L'environnement des lacs et des cours d'eau, quoi savoir, quoi faire, quoi éviter ». Vous trouverez ceux-ci sur le site Web de la Ville, sous la section Culture et loisirs | Répertoire des organismes, dans la rubrique du RDL.

Enfin, le RDL tient à remercier la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Madame Nadine Girault, députée de Bertrand, pour leur appui financier, ainsi que la Ville d'Estérel pour sa collaboration. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information.

INFORMATION :

regroupementdeslacs@gmail.com

MAISON DE LA FAMILLE DES PAYS-D'EN-HAUT

Votre Maison de la famille ferme ses portes pour la saison estivale. Nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour le retour de nos activités régulières : formule adaptée de répit, comptoir vestimentaire, pesée pour bébé, vérification de sièges d'auto et bien plus !

N'HÉSITEZ PAS À UTILISER LES RESSOURCES-FAMILLES TOUJOURS DISPONIBLES À TOUS PENDANT CETTE PÉRIODE :

- Pour tous vos questionnements en tant que parents : LigneParents au 1 800 361-5085
- Pour parler à une intervenante du CISSS : 811, option info-social
- Pour de l'aide alimentaire, Garde-Manger des Pays-d'en-Haut : 450 229-2011



LA RENCONTRE

Que fait La Rencontre pour les citoyens en cette période particulière?



Pour votre information, La Rencontre est un organisme communautaire financé principalement par le CISSS (PSOC), Centraide Laurentides et différents dons. Notre rôle et implication dans notre communauté ont évolué, depuis 26 ans. Ces dernières années, nous venons principalement en aide aux personnes qui vivent l'isolement et la pauvreté.

Depuis le 15 mars 2020, nous sommes considérés comme un service essentiel, afin que les besoins alimentaires de base soient comblés pour les plus démunis. La transformation des aliments, les diners communautaires et toutes les activités sont suspendus pour se concentrer sur la popote roulante offerte maintenant les mardis, mercredis et jeudis. Notez que vous devez réserver pour obtenir votre repas complet, chaud et livré à votre maison, pour 6 \$. Les jeudis, le comptoir alimentaire est maintenu. Le tout est complété par notre jardin solidaire.

De plus, nous réalisons également des suivis téléphoniques auprès des personnes à risque. La bienveillance prend plus d'importance en cette période exceptionnelle où le partage nous permet davantage d'apprendre à vivre ensemble pour faire face au pire. Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises qui nous offrent des dons.

Nous sommes installés dans une maison appartenant à la Ville qui nous supporte très activement. Nous sommes situés en face de la caserne des pompiers. Quels que soient vos problèmes, La Rencontre vous accueillera chaleureusement. Enfin, pour devenir membre, venez nous visiter pour remplir le formulaire d'adhésion, c'est gratuit.

Au plaisir de vous recevoir, chers citoyens !

L'équipe de La Rencontre

INFORMATION :

450 228-8606 | larencontre@qc.aira.com

ADRESSE : 2, chemin Masson



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL



Que vous soyez débutant, déjà initié ou simplement curieux, joignez-vous à nous pour acquérir ou approfondir des connaissances en horticulture. N'hésitez pas à nous contacter pour devenir membre. La cotisation annuelle est de 20 \$ et de 25 \$ si vous ajoutez un membre de votre famille habitant à la même adresse.

LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE :

- Des activités (conférences, concours, etc.)
- Un rabais de 10 % accordé dans les centres de jardinage participants
- Notre journal «Le Jardinnet» (quatre fois par année)

L'équipe de la SHESME en partenariat avec la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson prépare un projet pour 2021 qui impliquera votre participation. Que diriez-vous de voir des marguerites dans tous les coins de la Ville? Vous trouverez dans la revue Le Jardinnet et sur la page Facebook de la SHESME des vidéos et des informations concernant ce beau projet à venir !

CONCOURS - UN JARDIN PRESQUE PARFAIT

Cet été, inscrivez-vous à notre concours et courez la chance de gagner un prix de 200 \$, 100 \$ ou 50 \$. Consultez les détails du concours sur la page Facebook de la SHESME ou dans la revue Le Jardinnet.

INFORMATION :

info.shesme@gmail.com

FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

FRIPERIE DE L'ÉGLISE :

Ouverte tous les mercredis, de 9 h à 15 h, jusqu'au 15 juillet inclusivement. Notez que le port du masque est obligatoire à l'intérieur de la friperie.

Suivez-nous sur Facebook :
Friperie de l'église Ste-Marguerite

INFORMATION :
450 228-2052 | 450 228-2410

TABLE DES AÎNÉS DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT



LES RETROUVAILLES INESPÉRÉES

Ces derniers mois, avons-nous eu le choix de revenir à notre propre authenticité ? Combien de plaisirs avons-nous retrouvés ? Faire la cuisine, le grand ménage, jardiner, écouter de la musique et lire, s'accorder des moments de réflexion sur notre propre vie et nos désirs. L'isolement a également amené plusieurs d'entre nous à découvrir de nouvelles technologies comme Zoom et Skype. Tous ces moyens ont empêché la solitude de devenir souffrance.

Plusieurs organismes communautaires existent pour vous aider à vivre ce stress et à retrouver ce qui est vraiment le plus important pour vous. Dans les Laurentides, ces dernières semaines, l'espoir renaît, plusieurs organismes et employeurs rappellent leurs bénévoles et employés de 70 ans et plus. Ceci prouve encore une fois que sans cette main-d'œuvre expérimentée, notre collectivité ne peut fonctionner à 100 %. Quoi de mieux que de retrouver les gens que l'on aime. Au plaisir de vous retrouver !

INFORMATION :

Comité de communication de la Table des aînés
450 340-0520

NOUVEL ORGANISME – REGROUPEMENT DES RÉSIDENTS DES CHEMINS PRIVÉS DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

Un nouvel organisme a été créé pour représenter les résidents des chemins privés, il s'agit du Regroupement des résidents des chemins privés de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (RRCPSM). En attendant de tenir une assemblée générale annuelle (AGA) pour officialiser le conseil d'administration (CA), les trois membres du CA provisoire vont mettre en place les modalités d'application de la Politique d'aide à l'entretien des chemins privés. Vous trouverez la politique sur le site Web de la Ville, sous la section Ma Ville | Politiques et plans d'action. Les membres du CA provisoire sont Sylvain Beaulieu, Sophie Girard et Ginette Masson.

Tous les propriétaires sur un chemin privé peuvent devenir membres de ce nouvel organisme en fournissant les informations suivantes par courriel à rrcpsm@gmail.com:

- Nom
- Adresse postale
- Adresse courriel
- Coordonnée téléphonique



CAFÉ O'MARGUERITES



Le Café O' Marguerites s'est converti pour subsister à la suite du COVID-19 !



- Paniers de fruits et légumes bio (précommandes)*
- Pains frais de la Boulangerie L'Alvéole (précommandes)*
- Produits en VRAC favorisant les producteurs bio du Québec
Produits d'épicerie, soins corporels, produits ménagers, huiles, épices, plantes médicinales, beurre d'arachide, et + (apporter vos sacs et vos pots)
- Prêt à manger: soupes, sandwichs, wraps, salades, desserts, viennoiseries, sandwichs déjeuner et autres plats préparés.

Possibilité de livraison écoresponsable en vélo ou voiture électrique!

* Les précommandes se font via: www.cafeomarguerites.com

Nouvelle terrasse à l'arrière! Ouvert tous les jours à partir de 7h

12 ch. Ste-Marguerite • (450) 228-4888 *Merci d'encourager l'économie locale!*



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson

Lac-Masson, QC, J0T 1L0

450 228-2543

1 855 228-2545

Télécopieur : 450 228-4008

www.lacmasson.com

MAIRESSE - GISÈLE DICAIRE

POSTE 227 • gdicair@lacmasson.com

DIRECTION GÉNÉRALE

POSTE 241 • dirgenerale@lacmasson.com

TRÉSORERIE (TAXATION)

POSTE 222 • taxe@lacmasson.com

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

POSTE 232 • sec-urb@lacmasson.com

GREFFE

POSTE 224 • greffe@lacmasson.com

TRAVAUX PUBLICS

450 228-2444 • tp@lacmasson.com

GARAGE : 245, chemin Masson

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

POSTE 229 • si@lacmasson.com

CASERNE : 9, chemin Masson

COMMUNICATIONS, LOISIRS, ÉVÉNEMENTS ET CULTURE

POSTE 221 • commloisirs@lacmasson.com

BIBLIOTHÈQUE ET ESPACE INTERNET

450 228-4442 • biblio@lacmasson.com

4, rue des Lilas

URGENCES

SERVICE D'URGENCE 911

INFO-SANTÉ 811

**TRANSPORTS QUÉBEC
ET ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER 511**

**CONTRÔLE ANIMALIER - SPCA
LANAUDIÈRE-BASSES-LAURENTIDES**
1 855 440-7722

HYDRO-QUÉBEC - PANNES
1 800 790-2424

ÉTAT DE LA SITUATION COVID-19 RESTEZ INFORMÉS

Nous vous invitons à vous référer régulièrement à notre site Web, sous la section **Services aux citoyens | COVID-19** pour connaître les informations importantes et les mesures mises en place par les autorités gouvernementales et la Ville. **Notez que les mesures en place sont évolutives.**

Pour prendre rendez-vous ou pour toutes demandes d'information quant aux services municipaux maintenus et à leurs modalités, nous vous invitons à communiquer directement avec les services. Nous vous remercions de votre compréhension et collaboration quant aux mesures exceptionnelles.

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter, sans frais, le 1 877 644-4545. Pour plus d'informations sur la COVID-19, veuillez consulter le site Web gouvernemental :

www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/



**Les
vendredis**
14 h à 18 h



APPORTEZ
VOS SACS

100 % recyclable | Veuillez recycler.

Dépôt légal - Bibliothèque
et Archives nationales du Québec, 2020